

Extrait du FRMJC - Fédération Régionale des MJC Languedoc Roussillon -

<http://www.federation-mjc-languedoc-roussillon.fr/Une-politique-enfance-jeunesse>

# Pourquoi ?

- Politiques de jeunesse -

Date de mise en ligne : jeudi 18 octobre 2007

---

**FRMJC - Fédération Régionale des MJC Languedoc Roussillon -**

---

En milieu rural et quelques fois en milieu péri-urbain, les territoires sont souvent isolés et les nombreux petits villages qui les composent sont éloignés les uns des autres. Dans ce contexte, les enfants et les jeunes sont enclavés et ont des difficultés à organiser leurs temps libres, en périodes hors scolaires.

En effet, les constats relevés font apparaître :

- ▶ un déficit en matière de services de proximité en direction de ce public,
- ▶ un désœuvrement des enfants et des jeunes les exposant à des conduites à risques,
- ▶ un manque de locaux destinés à les accueillir,
- ▶ un manque d'implication des jeunes dans l'animation associative et locale,
- ▶ un manque de reconnaissance des jeunes, et de leurs expressions,
- ▶ des difficultés à s'ouvrir vers l'extérieur du village ou du territoire,
- ▶ pas ou peu d'accompagnement des jeunes en dehors du cadre familial, en périodes péri et extra-scolaires,
- ▶ des difficultés pour les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale quand leurs enfants ne sont pas à l'école.

C'est en constatant ces problèmes qu'une politique "enfance - jeunesse" est mise en oeuvre par des collectivités territoriales (Regroupements de communes ou Communauté de Communes), en s'appuyant sur les propositions de service de la FRMJC.